



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 40285

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le développement préoccupant de l'hépatite C et sur la situation des malades qui ont contracté cette maladie à la suite d'une transfusion sanguine ou d'un acte médical. Il regrette, d'une part, que le plan de prévention et de dépistage annoncé il y a plus d'un an n'ait toujours pas été mis en oeuvre à ce jour, malgré l'urgence de la situation. Il déplore, d'autre part, l'extrême précarité dans laquelle se trouvent les nombreux malades qui se voient refuser la reconnaissance de leur invalidité par les COTOREP et parfois la prise en charge à 100 % par l'assurance maladie. Il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour favoriser la prévention et le dépistage de cette maladie ainsi que pour assurer aux malades qui en ont été atteints suite à des négligences médicales la juste indemnisation à laquelle ils ont droit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40285

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 janvier 2000, page 293